

Centre-bourg : où en est-on vraiment ?



SUR QUOI PORTE LE PROJET COMMUNAL ?

Le projet de centre-bourg porte exclusivement sur le site public :

- les bâtiments de l'ancienne école maternelle, de l'école élémentaire et de la cantine,
- et les espaces publics autour de la mairie.

Il vise :

- la réutilisation et la rénovation des bâtiments communaux,
- la création d'une véritable place de village,
- l'amélioration de l'accessibilité et des cheminements piétons.

👉 C'est un projet public pensé pour l'intérêt général, piloté par la commune, et séparé de toute initiative privée.

POURQUOI LE CHANTIER A-T-IL ÉTÉ STOPPÉ ?

Le chantier n'a pas été stoppé : il n'a pas encore débuté. Depuis 2020 :

- Dénonciation du compromis de vente de l'école maternelle, signé en 2019
- Réalisation d'aménagements dans l'ancienne école maternelle pour accueillir des associations,
- Un site progressivement réinvesti pour faire vivre le cœur du village.

Les travaux structurants sont programmés à partir de 2029, après consolidation financière.

Dès 2026, la cour arrière de la mairie sera ouverte avec un aménagement provisoire, pour un usage public.

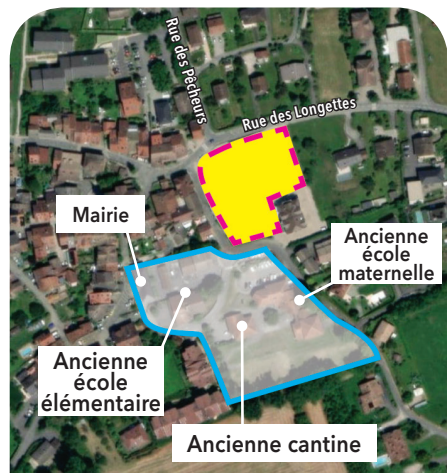
👉 Phase 1 : faire vivre le site et renforcer le lien social, avant un projet définitif.

MAIS ALORS QUEL EST CE « TROU » DEVANT L'AUBERGE D'ANTHY ?

Il s'agit d'un projet immobilier privé, sans lien avec le projet communal.

- Le permis de construire a été délivré en 2018, lors du précédent mandat,
- Un 3^e permis modificatif a été accordé en 2023,
- Ce permis reste juridiquement valide jusqu'à, minima, fin 2026 et au-delà, dès lors que les travaux débutent dans cette période.

👉 Ce chantier privé n'a rien à voir avec le projet public de centre-bourg.



Légende

 Chantier privé

 Projet public centre-bourg

POURQUOI ATTENDRE 2029

AVANT DE LANCER LES GRANDS TRAVAUX ?

Parce que la réhabilitation du centre-bourg engage la commune pour plusieurs décennies.

Nos priorités :

- ne pas fragiliser les finances communales,
- maintenir des investissements utiles ailleurs dans le village,
- retrouver une capacité d'emprunt saine,
- lancer le projet dans de bonnes conditions techniques et financières.

👉 **Attendre, ici, c'est assumer une responsabilité, pas renoncer.**

QUELS PRINCIPES GUIDENT LE PROJET ?

- Des services et commerces de proximité (crèche, pôle médical, locaux associatifs...),
- Une place accessible à tous : seniors, familles, personnes à mobilité réduite, enfants,
- Des habitants associés à la réflexion,
- Une approche écologique : renaturation, désimperméabilisation des sols

- Un projet sobre, utile et ancré dans la réalité du village.

👉 **Un centre-bourg qui rassemble et crée du lien.**

QUELLE MÉTHODE POUR LA SUITE ?

- Continuer à associer les habitants
- Expliquer les choix et les contraintes,
- Construire un projet compris et partagé.

👉 **Le centre-bourg doit être le reflet du village, pas un projet imposé.**



L'essentiel à retenir

- ✓ Un projet public, distinct des opérations privées
- ✓ Un foncier communal préservé
- ✓ Une mise en vie progressive du site
- ✓ Une responsabilité financière assumée
- ✓ Une ambition écologique et humaine
- ✓ Une vision sur le long terme

*Faire le choix d'un centre-bourg
accessible vivant et fidèle
à l'esprit du village.*